



Syndicat **N**ational des **P**ersonnels  
de l'**E**ducation et du **S**ocial  
**P**rotection **J**udiciaire de la **J**eunesse

snpes.21.71@gmail.com

Fédération **S**yndicale **U**nitaire

**DECLARATION PRELIMINAIRE de boycott  
du CSA FORMATION SPECIALISEE 21-71  
Du 07 01 2025**

Dijon, le 07 01 2025

Madame la Présidente,

Vous convoquez les représentants du personnel pour un CSA Formation Spécialisée Côte d'Or/Saône-et-Loire sur les conditions de travail ce mardi 07 janvier 2025, avec un ordre du jour toujours autant conventionnel (synthèse des registres, aménagement de postes, accident de travail, bilan AS, suivi des formations SST et incendie...).

Nous regrettons encore de ne voir aucun sujet préoccupant, à l'initiative de l'administration, sur ce qui a le plus impacté les services et les agents du territoire : pertes de postes, la dégradation des conditions de travail et de prise en charge des jeunes des derniers mois...

**SVP, pas la même que 2024 !**



**En guise de vœux pour cette nouvelle année, nous ne pouvons qu'espérer ne pas revivre la copie conforme de l'année 2024 :**

- Suppression de 30 à 40 % des budgets de fonctionnement des services.
- Plan social sans précédent de 500 suppressions de postes de contractuels.
- Management autoritaire dans certaines unités du territoire.

**La mobilisation très forte des professionnels** a permis d'alerter l'opinion publique, poussant notre administration à corriger sa copie.

**Malgré tout, les postes sont redonnés au compte-goutte...** En effet, des postes restent toujours découverts, impactant les familles (mesures en attente) et les professionnels (surcharge de travail, perte de sens au travail).

**SERVICE PUBLIC, le mal aimé...**

Les différentes propositions du gouvernement (3 jours de carence, suppression de la GIPA, le maintien du gel du point d'indice) stigmatisent les fonctionnaires et leurs missions. Le service public, gage de neutralité, n'aura plus les moyens d'être au service du public, avec égalité et équité.

## **DARMANIN, Ministre de la Justice...une nomination qui inquiète**

Pour le SNPES-PJJ/FSU, la nomination de Gérald DARMANIN comme Garde des Sceaux ... un message qui va enfermer la justice dans sa **dimension strictement sécuritaire**. Précédemment, il a pu montrer sa vision strictement répressive de la justice et notamment de celle qui concerne les enfants et les adolescent.es.

La justice des mineur.es a besoin d'être défendue dans sa dimension protectrice !

### **Le 21/71, un territoire qui va mal...**

La synthèse des registres SST ne dit rien malheureusement de l'état des services et des professionnels.

- **UEHD** : notre organisation avait interpellé la DT sur le management problématique à l'UEHD. Alors que la majorité des professionnels sont partis (mutation, fin de contrat, mise à disposition) et qu'un arrêt de travail est toujours d'actualité, rien n'a été proposé suite à l'audience, alors qu'il existe un mal-être certain dans ce service.
- **CEF CHÂTILLON S/Seine** : Qu'en est-il des conditions matérielles d'accueil des mineurs logés dans des ALGECO ?
- **UEMO DIJON** : Quelles sont les propositions suite à l'augmentation exponentielle des PEAT à l'UEMO de DIJON ?
- **EPE DIJON** : Qu'en est-il des raisons du départ précipité du directeur de l'EPE ?

.....Et que dire des autres services ???

### **DIALOGUE SOCIAL ? Avec quels moyens ... ?**

#### **Toujours, encore...ce silence assourdissant de l'administration...**

Toujours et encore, nous revendiquons un allègement de la charge de travail pour pouvoir exercer décemment notre travail en tant que représentants des personnels sur les différentes instances (CSA, CSA Formation spécialisée, réunions de travail, visites d'établissements, conseils médicaux, etc.).

Quel sens y aurait-il à revenir à la table du dialogue compte-tenu de ce silence de l'administration face à la casse sociale inédite et au refus d'octroyer les moyens du dialogue social ?

Quel sens à siéger dans un CSA FS sur les conditions de travail sans aborder les sujets préoccupants de notre territoire, avec des risques psychosociaux repérés au sein des unités (stress, management problématique, perte de sens face à la surcharge d'activité...).

**Pour toute ces raisons, nous ne siégerons pas à ce CSA FS du 07 janvier 2025.**

**Stop aux mesures contre les agents publics**

**Stop aux attaques contre la justice des enfants**

